

# Politique en matière de segmentation tarifaire



L'assurance en plus facile.

# POLITIQUE EN MATIÈRE DE SEGMENTATION TARIFAIRE POUR L'ASSURANCE INDIVIDUELLE DÉCÈS

Afin de déterminer les conditions de votre police d'assurance individuelle décès, nous tenons compte des critères d'acceptation (CA), d'étendue de la garantie (CE) et de tarification suivants (CT) :

## ● **Votre âge (CA, CT) :**

Plus vous avancez en âge, plus le risque de décès augmente. C'est pourquoi votre âge au moment où vous souscrivez l'assurance a un impact sur l'acceptation et influence le montant de la prime.

## ● **Votre état de santé (CA, CE, CT) :**

Votre état de santé actuel nous donne une indication de votre risque de décès futur et de votre espérance de vie. Cette information a un impact sur l'acceptation et influence l'étendue des garanties que nous pouvons vous proposer et le montant de votre prime.

## ● **Votre profession et le(s) sport(s) que vous pratiquez (CA, CE, CT) :**

La profession et le(s) sport(s) que vous pratiquez, peuvent, à cause de leur dangerosité, avoir une influence sur votre risque de décès et votre espérance de vie. Votre profession et le(s) sport(s) exercés ont un impact sur l'acceptation et influencent l'étendue des garanties que nous pouvons vous proposer et le montant de votre prime.

## ● **Le fait que vous séjourniez de manière prolongée à l'étranger ou non (CA, CE, CT) :**

Un séjour dans un pays étranger peut, selon la durée du séjour et la destination, avoir une influence sur votre état de santé, votre risque de décès et votre espérance de vie. Un séjour prolongé dans un pays étranger a un impact sur l'acceptation et influence l'étendue des garanties que nous pouvons vous proposer et le montant de votre prime.

## ● **Le fait que vous fumiez ou non (CA, CE, CT) :**

Le fait que vous fumiez ou non a une influence sur votre état de santé, avec des conséquences sur votre risque de décès et votre espérance de vie. C'est pourquoi le fait que vous fumiez ou non influence le montant de votre prime.

## ● **La grandeur du capital assuré (CA, CE, CT) :**

Plus le capital décès que vous souhaitez assurer est élevé, plus les formalités médicales sont sévères. Grâce à des formalités médicales plus sévères, nous obtenons une meilleure indication de votre état de santé et nous pouvons mieux évaluer votre risque de décès. Ainsi, nous pouvons appliquer des primes plus adaptées au risque à assurer, en fonction de la tranche correspondant au capital assuré. De plus, les frais liés à la gestion d'un capital important sont relativement moins élevés que pour un capital plus modeste.

## ● **La durée du contrat (CT) :**

La réduction appliquée sur la table de mortalité utilisée est fonction de la durée du contrat pour le produit Elitis Blue Cover. Plus la durée est longue moins la réduction accordée est importante.

april | Belgium

Boulevard Baudouin 1<sup>er</sup>, 25 – 1348 Louvain-la-Neuve  
Tél. : +32 (0)10 47 64 59 – support.be@april.com  
[www.april-belgium.be](http://www.april-belgium.be)

BCE 0627 678 387 - FSMA 114538 A

Mandaté pour conclure et gérer le présent contrat au nom et pour compte de la Compagnie d'assurances définie dans les conditions générales



L'assurance en plus facile.